

École Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN)

Vous avez sollicité l'ERFAN de Bourgogne-Franche-Comté afin d'intégrer une formation. L'ERFAN travaille actuellement à l'intégration d'un nouveau logiciel de gestion des formations. Le logiciel YPAREO va nous permettre d'optimiser nos processus administratifs et d'homogénéiser nos pratiques.

Le processus d'inscription va notamment changer puisque vous allez pouvoir le faire désormais en ligne, depuis un portail de préinscription.

Afin de valider votre préinscription à la formation, merci de bien vouloir suivre le lien ci-dessous, de prendre soin d'aller jusqu'au bout de la démarche et de renseigner un maximum d'informations demandées.

[Attention à bien renseigner le google form : « site ERFAN : https://www.erfan-bfc.fr/index.php#formation »](https://www.erfan-bfc.fr/index.php#formation)

Documents :

[A noter que certains documents sont obligatoires à l'entrée en formation.](#)

Il vous faudra donc déposer les documents **(merci de bien vouloir les renommer)** suivants :

- La copie de votre carte d'identité recto-verso
- La copie du diplôme donnant le titre de MNS (pour les concernés)
- Un certificat médical de moins de 3 mois attestant de votre capacité à suivre la formation
- La fiche club/structure/ prise en charge dont le modèle conforme est téléchargeable sur le site de l'ERFAN à la page de la formation choisie.
- Le récépissé de votre licence FFN (pour les concernés)